

AR Prefecture
EPCI :
063-20060761-20260226-2026_02_26_04B-DE
Reçu le 03/04/2026
DEPARTEMENT :
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC :

104 AMBERT LIVRADOIS FOREZ

63

SGC D'AMBERT

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2025 1	Taux de référence pour 2026 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence (col.4 x col.2) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	40 055 354	2,36		40 555 000	957 711	2,69	1 090 929
Taxe foncière non bâtie additionnelle	2 947 836	10,57		2 974 000	314 368	12,04	358 070
Taxe d'habitation additionnelle	13 501 601	12,59		13 408 000	1 687 799	14,35	1 924 048
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	9 078 815	26,40		9 259 000	2 444 362	26,40	2 444 376
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux CFE plafonné pour 2026	>>>						
Total de la fiscalité additionnelle					2 959 878	Total	5 817 423
Total des CFE unique, de zone et éolienne					2 444 362		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case <input type="checkbox"/>
	8	9		
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus			
Taxe foncière non bâtie additionnelle	=			
Taxe d'habitation additionnelle	2 959 878			
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)			
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2026 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2026 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	Durée retenue si intégration progressive des taux (14)
CFE unique ou de zone				
CFE éolienne	>>>			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
5 159 956	273 841	277 099	13 533	1 098 995	0	-1 926 112	4 897 312

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2026
5 817 423		4 897 312		10 714 735

À CLERMONT-FERRAND

Le 24 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
ARNAUD COCHET

À AMBERT

Le 27 mars 2026

Pour le Groupement,

Le Président, Daniel FORESTIER



TAUX

FDL

2026

104 AMBERT LIVRADOIS FOREZ

63

SGC D'AMBERT

AR Prefecture

EPCI :

063-200010761-20260226-2026-02-26-04B-DE
Reçu le 03/04/2026 DÉPARTEMENT :

FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC :

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	0	a. Par le conseil communautaire	7 264	0	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	3 290 567	b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	54 014	Taxe foncière non bâtie :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux et longue durée	65	a. Par le conseil communautaire	0	d. Centrales hydrauliques	
Taxe foncière non bâtie :	1 340	b. Par la loi (terres agricoles)	1 260 305	e. Transformateurs électriques	
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)	0	f. Stations radioélectriques	
a. Dotation pour perte de THLV	0	Cotisation foncière des entreprises :		g. Installations gazières et autres	
a. Dotation pour recentrage TH rés. secondaires	2 904	a. Par le conseil communautaire	0	5. RÉFORMES FISCALES	
b. Mayotte		b. Par la loi	5 128 944	a. TVA compensant la TH	
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		b. TVA compensant la CVAE	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	707	a. Résidences secondaires et assimilées	13 408 000	c. DTCE (Métropole de Lyon)	
b. Base minimum	107 830	b. Logements vacants soumis à la THLV	0	>>>	
c. Locaux industriels	927 197	c. Correction des bases THRS	- 199 350	6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	
d. Autres allocations	4 938	d. Correction des bases THLV	0	a. Moyenne nationale	
				b. Taux maximum	
				>>>	
7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES			7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE		
7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS			a. Taux moyen communal de 2025 au niveau national		
	CFE unique ou de zone	CFE éolienne	26,95		
Taux maximum :			b. Taux plafond de 2026		
a. De droit commun	26,39	>>>	53,90		
b. Dérégatoire	26,40	>>>	7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE		
c. Avec rattrapage		>>>	Taux moyens des taxes foncières de 2025 :		
d. Avec capitalisation	26,39	>>>	CFE unique/de zone		
e. Avec majoration spéciale	26,95	>>>	CFE éolienne		
Taux moyens pondérés :			a. au niveau national		
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	19,19	>>>	b. au niveau de l'EPCI		
b. En cas de changement de périmètre		>>>	Taux maximum de la majoration spéciale		
			0,550		
			>>>		
7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES			8. DIMINUTION SANS LIEN		
a. Taxe foncière bâtie	1,008681	>>>	Année antérieure à 2026 au titre de laquelle... :		
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	0,999757	>>>	a. ...la diminution sans lien a été appliquée		
			b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés		
			Taux moyens de référence au niveau national :		
			a. Taxe foncière bâtie		
			b. Taxe foncière non bâtie		
			39,79		
			51,19		